



**ACEPP** (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels), **ANAPSY-pe** (Association Nationale des Psychologues pour la Petite Enfance), **ANPDE** (Association Nationale des Puéricultrices Diplômées et des Etudiantes), **ANSFT** (Association Nationale des Sages-Femmes Territoriales), **ATD Quart Monde**, **Fédération CFDT-Interco**, **Fédération CGT des services publics**, **CSF** (Confédération Syndicale des Familles), **FNEJE** (Fédération Nationale des Educateurs de Jeunes Enfants), **SNMPMI** (Syndicat National des Médecins de PMI), **SNUCLIAS-FSU**, **SUD collectivités territoriales**, **UFNAFAAM** (Union Fédérative Nationale des Associations de Familles d'Accueil et Assistantes Maternelles), **UNIOPSS** (Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux)

## « Assurer l'avenir de la PMI »

**Protection maternelle et infantile**  
**C'est pas futile**  
**Protection maternelle et infantile**  
**C'est très utile**

**Dans tous les départements, il est urgent de se mobiliser car les services de PMI sont en difficulté pour exercer leurs missions !**

- suppression de consultations infantiles, de bilans de santé en école maternelle, d'accueils parents-enfants, de consultations prénatales et de planification, de visites pré et post-natales, de visites de suivi des agréments d'assistantes maternelles et familiales.
- de plus en plus de postes vacants des professionnels de PMI : puéricultrices, sages-femmes, infirmières, psychologues, médecins, auxiliaires de puériculture, psychomotriciens, secrétaires, agents d'entretien...

**Tout ceci survient dans un contexte d'aggravation de la précarité sociale, combattue par la PMI depuis sa création.**

**Pourtant :**

- **Un enfant de moins de un an sur deux a un suivi de santé en PMI.**
- **Une femme enceinte sur cinq est suivie en PMI.**

La PMI est un dispositif indispensable à la santé des femmes enceintes, des jeunes enfants, des adolescents et de leur famille, pour le soutien à la fonction parentale, la contraception, l'avortement, les vaccinations, l'accompagnement du développement de l'enfant, le dépistage des maladies dont les IST, l'orientation et l'accompagnement dans le soin pour tous et une attention soutenue pour les situations de vulnérabilité ou de précarité, pour l'égalité dans l'accès aux soins, la lutte contre les violences conjugales ou intrafamiliales.

**Nous appelons le gouvernement et les présidents des Conseils généraux à prendre des mesures d'urgence pour sauver les services de PMI.**

**Les signataires de la plateforme «assurer l'avenir de la PMI» manifestent et demandent à être reçus par le ministre de la santé :  
le Jeudi 30 janvier 2014 à 14h30 à Paris. Départ du métro Notre-Dame-des-Champs**

**Des manifestations sont organisées dans toute la France.**

**Renseignez vous et signez la pétition sur le site :  
« [www.assureravenirpmi.org](http://www.assureravenirpmi.org) »**